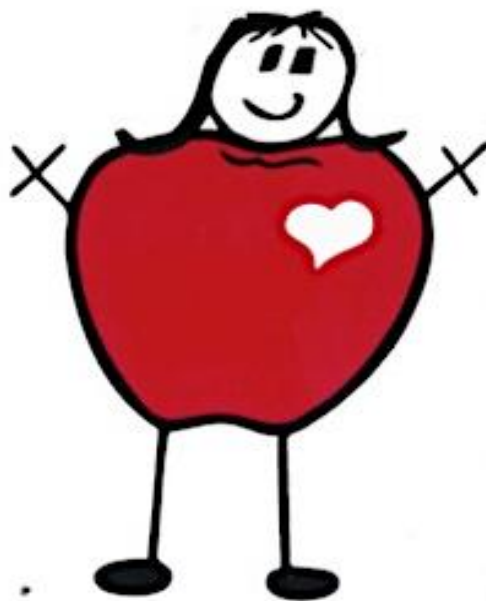


# Projet éducatif

École St-Étienne

**(2019-2022)**



École St-Étienne

# Le projet éducatif

## Table des matières

1. But et définition du projet éducatif
2. Encadrements légaux
3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif
4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif
5. Analyse du contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)
6. Analyse de la cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite
7. Enjeux
8. Orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement
9. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif

## 1. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement (ex. service de garde, secrétaire, etc.) ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.

## 2. Encadrements légaux

Dans le cadre des modifications apportées à la *Loi sur l'instruction publique* par le projet de loi 105 du gouvernement du Québec, adopté à l'automne 2016, l'ancien plan stratégique de la commission scolaire a été remplacé afin d'introduire le *Plan d'engagement vers la réussite*.

De ce fait, à son tour, chaque établissement de la commission scolaire doit élaborer un *Projet éducatif* contenant les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes.

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- LIP, articles 37 et 97.1 :
  - La description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
  - Les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
  - Les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif;
  - Les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visées;
  - La périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire;
- Respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37)3 ;
- Harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1) ;
- Respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);
- Assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

### 3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

- L'ensemble du personnel de l'école (enseignants, professionnels, de soutien, direction)
- Les membres du Conseil d'établissement
- Les parents

### 4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

- L'ensemble du personnel de l'école a été consulté par un sondage et des rencontres (enseignants, professionnels, de soutien, direction)
- Les parents ont été consultés par un sondage en ligne
- Les membres du Conseil d'établissement ont été consultés lors des réunions prévues au calendrier annuel
- Un représentant de la communauté siège sur le Conseil d'établissement

### 5. Analyse du contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)

#### 5.1 Caractéristiques générales de notre milieu

- Notre territoire est situé en milieu urbain. Il s'agit du territoire compris entre l'autoroute 55 et la rivière Saint-François jusqu'au boulevard des Chutes côté impair et jusqu'à la rue Lafond et la 132e avenue de l'autre côté du boulevard Saint-Joseph. Depuis les dernières années, notre clientèle est en augmentation depuis l'ajout du territoire du Vigneron.  
(tiré du Cadre organisationnel 2018-2019 de la CSDC)
- Notre clientèle est de type mixte (milieu favorisé et défavorisé). Selon l'indice de défavorisation du MSSSS 2018-2019 (indice de milieu socio-économique), notre milieu se situe au **5<sup>e</sup> rang décile**. Nous constatons donc que nous avons un milieu sain, où il fait bon vivre tout en rendant propice le développement des apprentissages et de l'éducation des enfants.
- Le service de garde de l'école dessert environ 94% de la clientèle ce qui représente une grande majorité. En effet, le **service de garde** de l'école St-Étienne accueille plus de 56 % des élèves en statut régulier. À cela, s'ajoute les élèves sporadiques qui représentent 38% des élèves de l'école St-Étienne. Nous pouvons donc conclure que la grande majorité de notre clientèle fréquente le service de garde de notre établissement, ce qui en fait un service essentiel. Depuis quelques années notre clientèle est en augmentation.
- Il est à noter qu'au cours des dernières années, de nombreuses améliorations majeures ont été apportées à notre cour extérieure, dont l'ajout d'un parc-école à l'école St-Étienne ainsi qu'une classe extérieure. Ces aménagements exceptionnels sont venus embellir et dynamiser l'environnement extérieur de notre école qui inclut aussi le boisé Messier ainsi qu'un stade de baseball.

## 5.2 Caractéristiques et répartition de notre clientèle (au 30 sept. 2018)

<b>Indice de défavorisation de l'école (IMSE)</b>	5 / 10	<b>Indice du seuil de faible revenu</b>	7 / 10
---	--------	---	--------

<b>Nombre d'élèves (total)</b>		Au préscolaire : 38 élèves Au primaire : 196 élèves
<b>Organisation des groupes</b>	<b>Préscolaire</b>	2 groupes
	<b>1<sup>er</sup> cycle</b>	2 groupes de 1 <sup>re</sup> année du cycle 1 groupe de 2 <sup>e</sup> année du cycle 1 groupe multi-niveaux de 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> année
	<b>2<sup>e</sup> cycle</b>	1 groupe de 1 <sup>re</sup> année du cycle 1 groupe de 2 <sup>e</sup> année du cycle 1 groupe multi-niveaux de 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> année
	<b>3<sup>e</sup> cycle</b>	1 groupe de 1 <sup>re</sup> année du cycle 1 groupe de 2 <sup>e</sup> année du cycle

\* Annexe 1

## 5.3 Nos services

<b>Nos services</b>	<b>Psychoéducation</b>	2 ½ jours/sem
	<b>Orthopédagogie</b>	5 jours/sem
	<b>TES</b> Le panier de service nous est accordé selon nos élèves ayant un code de difficulté. Donc, le service peut varier d'une année à l'autre. Des mesures du MÉES nous permettent aussi d'ajouter du temps TES dans nos classes.	Préscolaire : 1 TES 7/sem (Partir du bon pied) Primaire : 3 TES 55h/sem + 7h/sem ajoutée à deux TES pour pallier aux besoins dans l'école avec la mesure Coup de pouce de 2 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup> année
	<b>Service de garde</b>	1 technicienne 12 éducateurs(trices)
	<b>Spécialistes</b>	1 enseignant spécialiste en anglais 1 enseignant spécialiste en musique 1 enseignant spécialiste en éducation physique
	<b>L'orthophonie La psychologie L'ergothérapie</b>	Ces services sont centralisés au Centre St-Frédéric, social de notre Commission scolaire. Cependant nos élèves de maternelle bénéficient depuis deux ans de sept séances d'ergothérapie par un ergothérapeute au privé qui vient outiller les enseignantes de maternelle, travailler avec les élèves et informer les parents sur les bienfaits de ce service auprès de nos plus petits.

#### **5.4 Services externes offerts dans la communauté**

Le CIUSSS nous fournit des services : infirmière, hygiéniste dentaire et intervenante sociale.

Des organismes sociaux tels que : Action toxicomanie, GRIS, nous soutiennent pour animer, faire de la prévention auprès de nos élèves.

Des activités parascolaires sportives et culturelles sont offertes dans notre milieu par exemple :

Monstres de la Nouvelle-France, Wushu, échecs, Sciences en folies, Mackinaw.

Le programme Nager pour survivre est proposé pour tous les élèves de 3<sup>e</sup> année.

Notre école peut également compter sur l'implication de d'autres partenaires tels que : Kino-Québec, Club Kiwanis, Grand défi Pierre Lavoie.

#### **5.5 Situation financière de notre école**

Nous considérons que l'école St-Étienne est en bonne santé financière. En effet, à chaque année, nous réussissons à maintenir l'équilibre budgétaire.

Les mesures d'aide individualisée et d'initiatives aux établissement accordées par le MÉES nous permettent d'augmenter nos services en ajoutant du temps en éducation spécialisée, en psychoéducation et en orthopédagogie.

#### **5.6 Parc informatique**

Chacune de nos classes est équipée d'un tableau numérique interactif ainsi que d'un ordinateur portable au minimum (certaines classes ont plus d'un appareil). Des ordinateurs portables et des tablettes numériques sont utilisés pour des mesures destinées aux élèves ayant des besoins particuliers.

Nous avons aussi un nombre considérable de tablettes numériques dans notre école qui sont utilisées dans toutes les classes. La mesure pour la robotique a favorisé l'achat de tablettes, portables et robots.

Un laboratoire d'informatique est à la disposition des groupes de l'école St-Étienne (ordinateurs portables ou fixes).

#### **5.7 Bilan des actions porteuses de notre milieu**

Ce qui distingue notre école et qui en fait un milieu de vie unique, est son aspect chaleureux et familial. En effet, notre école de taille moyenne permet à tous les élèves de se connaître et un fort sentiment d'appartenance y est établi. La stabilité de notre personnel facilite la communication et la confiance entre tous les acteurs (élèves, collègues, parents). La participation des élèves à travers les différents projets (brigadiers, secouristes, moniteurs de jeux) favorise l'entraide et le respect entre les plus grands et les plus petits.

D'un point de vue pédagogique, l'implantation de l'enseignement explicite et du RAI (Réponse à l'intervention) contribue certainement à favoriser l'augmentation de nos résultats par rapport à ceux de la CS. En effet, aux épreuves obligatoires, nos résultats se situent en majorité au-dessus des résultats de notre commission scolaire.

Depuis quelques années, au préscolaire, les enseignants ont mis en place le programme la Forêt de l'alphabet, qui travaille la conscience phonologique. Par la suite, l'orthopédagogue œuvre auprès des

élèves en difficulté à l'aide du programme le Sentier de l'alphabet. Au 1<sup>er</sup> cycle, des activités de conscience phonologique se poursuivent et l'orthopédagogue apporte un soutien aux élèves ciblés. La mesure Partir du bon pied a nettement augmenté les services des professionnels auprès de nos élèves du préscolaire et du primaire. Ce qui a permis d'accélérer les processus de décodage en lecture ainsi que l'enseignement de bons comportements.

Certains dispositifs en lecture issus du Continuum (lecture interactive, lecture guidée, entretiens de lecture) sont utilisés dans les classes et contribuent à l'amélioration de la réussite de nos élèves. La lecture en duo est également utilisée. L'utilisation de la littérature jeunesse est très présente pour l'enseignement du français, ce qui est très stimulant pour nos élèves. Dans les dernières années, les quatre dimensions de la lecture (comprendre, réagir, apprécier et interpréter) sont enseignées d'une façon explicite par les enseignants et l'orthopédagogue. La présentation des parties cérébrales est enseignée dans tous les groupes afin de conscientiser nos élèves et nos enseignants sur les processus cognitifs qui sont nécessaires aux apprentissages.

Un suivi rigoureux par l'orthopédagogue, les enseignants et la direction ont permis de tendre vers l'homogénéisation de nos pratiques. Le RAI fait partie intégrante de nos pratiques. Les stratégies de lecture sont enseignées d'une façon explicite à travers les différents cycles.

Un nouveau chantier sur les ateliers d'écriture est en implantation dans certaines classes afin d'enseigner davantage de techniques d'auteurs et ainsi permettre aux élèves d'améliorer le contenu de leurs écrits et ce dès le 1<sup>er</sup> cycle.

En musique, l'enseignant mise beaucoup sur la création musicale et théâtrale ce qui stimule vraiment les élèves.

À l'école St-Étienne, le plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation a été mis en place en décembre 2012. Malgré le fait que son instauration date déjà de plusieurs années, des rappels annuels sont faits à tous les membres du personnel ainsi qu'aux parents, afin qu'ils en prennent connaissance et s'engagent à collaborer avec l'école.

Le service en psychoéducation, responsable du plan de lutte, assure en concertation avec la direction, le suivi des interventions et intervient chaque fois qu'une situation se présente, tant auprès des victimes qu'auprès des élèves intimidateurs. À l'école St-Étienne, en général, le peu de situations de violence sont réalisées par des élèves nécessitant des interventions de niveau 2 ou 3 (suivi en psychoéducation). Ainsi, des ateliers sur les habiletés sociales (gestion des émotions et gestion de conflits) sont donnés de manière préventive.

De plus, le programme Soutien au Comportement Positif (SCP) s'implante graduellement à l'an 2018-2019. L'implantation de ce dernier permet d'uniformiser les interventions et de favoriser un climat positif à l'école. Un comité veille au bon fonctionnement et à la mise en place du SCP en favorisant les réajustements tous les deux mois et en organisant des célébrations école qui stimulent l'intérêt du personnel et des élèves tout au long de l'année.

L'école St-Étienne a été choisie, en 2017-2018, afin de bénéficier de la mesure 15023 de MÉES, « À l'école, on bouge au cube ». Dans le cadre de celle-ci, nos élèves tendent à faire de l'activité physique 60 minutes/jour. De plus, le budget octroyé par cette mesure nous permet la réalisation de divers projets sportifs (ex : ski de fond, course, sortie à vélo, tennis, patin, glissade, raquette). De plus à l'école St-Étienne, différents clubs sportifs sont proposés par les enseignants en parascolaire tels que le club de course et de ski de fond. L'école St-Étienne participe aussi à la course Des Chênes Toi, la

course du sentier, le marathon école, l'activité de vélo Cyclistes avertis, le programme Nager pour survivre en 3<sup>e</sup> année, la visite au Challenger de Drummondville etc.

Nous possédons un nombre important d'équipements sportifs mis à la disposition de nos élèves ainsi que de nouvelles installations pour notre cour d'école dans un environnement magnifique.

Le respect de l'environnement est une valeur importante pour l'école St-Étienne. Divers projets sont proposés à chaque année par un parent bénévole, par l'équipe école et le service de garde afin de conscientiser les élèves à la reforestation, à la récupération, au compostage tout en ayant un souci pédagogique et ludique. Cela touche l'ensemble des élèves de l'école.

De plus, il y a eu une organisation informelle de participation de parents (OPP).

## **5.8 Principaux enjeux de la réussite éducative de notre milieu**

### **Nos élèves à risque**

Dans notre milieu, nous retrouvons des élèves HDAA intégrés. Des plans d'intervention sont mis en place pour leur permettre d'avoir des mesures adaptatives. Nous croyons que la mise en place des mesures adaptatives au plan d'intervention aide réellement les élèves à réussir. Plusieurs actions ont porté fruit dans les dernières années.

Pour le troisième cycle, le nombre de plans d'intervention est considérable. Cependant nous remarquons que le nombre de plans est en diminution pour chacun des cycles depuis les trois dernières années. Les enseignants utilisent de plus en plus de moyens permettant de la flexibilité dans les apprentissages ce qui pourrait expliquer cette diminution.

Nous apporterons une attention particulière au soutien, à la formation et à l'intégration des outils technologiques afin de mieux supporter les élèves et le personnel, rendant ainsi nos mesures adaptatives plus efficaces.

\* Annexe 2

### **Nos élèves qui entrent avec un an de retard au secondaire**

Nos données nous indiquent une diminution du nombre d'élèves entrant avec un an de retard au secondaire. Nous retenons l'importance de se questionner sur les bienfaits d'une consolidation pour chaque élève concerné. C'est du cas par cas.

\* Annexe 3

### **Nos résultats aux épreuves –vs CS**

Depuis les dernières années, nos taux de réussites (et nos résultats) aux épreuves CS et MÉES se situent au-dessus de la moyenne des résultats de la Commission scolaire en lecture et en mathématique raisonnée. En ce qui concerne la lecture, c'est le fruit de nos efforts pour développer davantage les mesures universelles avec l'enseignement de la conscience phonologique à la maternelle et au 1<sup>er</sup> cycle, ainsi que par la mise en place de diverses pratiques efficaces pour harmoniser nos pratiques en lecture (les quatre dimensions de la lecture, l'enseignement des fonctions exécutives etc.) Cependant, nous constatons qu'un arrimage en écriture serait davantage à travailler ce que nous avons débuté avec le chantier en écriture (grammaire, ateliers d'écriture) ainsi que la compétence résoudre en mathématique.

\*Voir annexe 4



### **Écart de nos résultats aux épreuves –vs- au bilan**

Malgré nos taux de réussite aux épreuves supérieurs à ceux de la CS, nous remarquons souvent un écart de plus de 5% entre les résultats aux épreuves et ceux au bilan. Malgré que le % d'écart ne dépasse pas de beaucoup la cible du ministère, nous constatons que cet élément demeure une vulnérabilité dans notre milieu. L'arrimage au niveau de l'évaluation se doit d'être révisé.

\*Voir annexe 5.

### **Écart des résultats aux épreuves entre les garçons et les filles**

Au cours des trois dernières années, nous constatons quelques écarts disparates pouvant concerner autant les filles que les garçons. Les plus grands écarts se situent en écriture mais cela peut concerner les filles comme les garçons. Ces données nous amènent tout de même à tenir compte de la différence du taux de réussite entre les garçons et les filles dans nos actions pédagogiques.

\*Voir annexe 6

### **Écart des résultats aux épreuves entre les élèves avec ou sans plan d'intervention**

L'écart entre le taux de réussite des élèves ayant un plan d'intervention ou n'en ayant pas est plus élevé que l'objectif du ministère surtout en écriture et dans la compétence résoudre en mathématiques. Des discussions sur nos pratiques pédagogiques et évaluatives d'un niveau à l'autre ainsi que sur la mise en place des conditions d'utilisation des adaptations doivent être priorisées afin de diminuer ces écarts.

\*Voir annexe 7

## **5.9 Besoins généraux de nos élèves et attentes du milieu**

Selon notre analyse du contexte et selon les sondages complétés par les parents ainsi que par le personnel de l'école, voici les besoins et les attentes qui s'en dégagent :

- Le climat accueillant et familial de l'école favorise la communication entre tous les acteurs de l'école.
- Le soutien aux élèves en difficulté est priorisé à l'école St-Étienne et il faut poursuivre nos efforts pour arrimer nos pratiques en écriture et en mathématique.
- Le service de garde, utilisé par presque tous les élèves, offre une variété d'activités ainsi qu'un climat bienveillant. Cependant, le manque d'espace est une réalité et il serait souhaitable d'avoir davantage de locaux adaptés.
- Des parents ont manifesté leur désir que le programme d'anglais intensif soit implanté en 6<sup>e</sup> année à l'école St-Étienne.
- Des parents manifestent leur désir que leur enfant n'ait plus de devoirs et leçons à l'exception d'une période de lecture à chaque soir.
- Les sondages révèlent que nous avons un milieu de vie actif et stimulant pour les élèves. Il est donc primordial de maintenir ces conditions qui rendent propices les apprentissages et la motivation scolaire. Davantage d'activités parascolaires pourraient être offerts.
- À l'école St-Étienne, le professionnalisme et la disponibilité du personnel est reconnu. Il faut continuer à procurer à tous les élèves un milieu de vie sécurisant et bienveillant. Au point de vue de la sécurité, le manque de sécurité au débarcadère à l'arrivée des élèves le matin est une préoccupation importante pour nous. Une attention constante à contrer toutes formes d'intimidation est aussi priorisée.

## 6. Analyse de la cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite

Enjeux du PEVR	Analyse de la situation de l'école		
	Répond aux attentes	En voie d'amélioration	Zone vulnérable
L'importance de la lecture, et ce, dans toutes les disciplines et pour tous les ordres d'enseignement	X stratégies à rafraîchir		
L'importance de l'intervention précoce	X		
L'intégration d'une clientèle immigrante avec ses belles diversités	X selon le faible %		
La réussite des garçons		X math-robotique	
L'intégration de plus en plus grande des outils d'aide technologique tant dans l'apprentissage, l'enseignement que dans les fonctions de travail		X	
L'intégration des élèves handicapés ou en difficultés d'adaptation et d'apprentissage ou qui ont des besoins particuliers (y compris des problèmes de stress et d'anxiété)		X Stress anxiété	
La communication à tous les paliers de l'organisation (y compris les parents)		X	
Ouverture de l'école et de la commission scolaire sur sa communauté	X		
Les objectifs du PEVR	Analyse de la situation de l'école		
	Répond aux attentes	En voie d'amélioration	Zone vulnérable
D'ici 2022, augmenter la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification.		X Améliorer la réussite de nos Éléves contribuera à augmenter la qualification	
Au primaire, diminuer l'écart entre le taux de réussite au sommaire et le taux de réussite à l'épreuve pour les compétences en français (lire et écrire) et en mathématique (résoudre et raisonner).		X écrire et mathématique	
D'ici 2022, réduire les écarts de réussite entre les différents groupes d'élèves	X		
D'ici 2022, augmenter le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de 4 <sup>e</sup> année du primaire		X	
D'ici 2022, diminuer la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire.	X		
Établir des priorités d'intervention à partir des zones de vulnérabilité identifiées.		X	
D'ici 2022, augmenter le nombre d'établissements du primaire qui ont intégré 60 minutes par jour d'activités actives pour les élèves.		X	

## 7. Enjeux

Suite à l'analyse de notre contexte et de nos résultats, nous choisissons de prioriser 3 enjeux qui sont en cohérence avec les enjeux retenus par notre Commission scolaire :

- L'écart de nos résultats aux épreuves –vs- au bilan en écriture. Nos résultats démontrent que nous devons réduire cet écart en écriture et aussi augmenter notre taux de réussite dans la compétence écriture au bilan et aux épreuves.
- Augmenter notre nombre de minutes d'activités actives par jour pour tous nos élèves. Aussi, nous avons une préoccupation importante pour s'outiller davantage à aider nos élèves qui vivent de plus en plus de stress et d'anxiété.
- L'écart de nos résultats aux épreuves-vs-au bilan en mathématiques raisonner et résoudre. Nos résultats démontrent que nous devons réduire cet écart et augmenter nos taux de réussite dans la compétence résoudre et raisonner en mathématique. Nous voulons instaurer des communautés d'apprentissages à tous nos cycles pour développer davantage la manipulation en mathématiques pour favoriser la compréhension des concepts.

## 8. Orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

- Respecter les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche (LIP, article 459.3)
- Respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37)
- Analyser si d'autres objectifs sont pertinents à identifier en respectant le portrait du milieu.

Enjeu 1		La réussite de tous les élèves		
Orientation 1		Développer les compétences en écriture		
Objectifs 1.1	INDICATEUR(S)	Cibles 2019-2022	Situation actuelle	PEVR COHÉRENCE
Augmenter ou maintenir les taux de réussite aux épreuves de fin de cycle ministérielle d'écriture à tous les cycles.	Le taux de réussite aux épreuves en écriture.	Augmenter ou maintenir	<b>Français écriture juin 2018 :</b>  <b>1<sup>er</sup> cycle : 72.2%</b>  <b>2e cycle : 91.7%</b>  <b>3<sup>e</sup> cycle : 100%</b>	Objectif 2 : Au primaire, diminuer l'écart entre le taux de réussite au bilan et le taux de réussite à l'épreuve pour les compétences en français (lire et écrire) et en mathématique (résoudre Et raisonner).
Objectifs 1.3	INDICATEUR(S)	Cibles 2019-2022	Situation actuelle	PEVR COHÉRENCE
D'ici 2022, augmenter des taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de 4 <sup>e</sup> année du primaire.	Le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de 4 <sup>e</sup> année.	Augmenter notre taux de réussite à 90% et plus à l'épreuve ministérielle d'écriture de 4 <sup>e</sup> année.	Nos taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture en 4 <sup>e</sup> année depuis les trois dernières années. 2016 : 65.7% 2017 : 80% 2018 : 81.5%	Objectif 4 : D'ici 2022, augmenter le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de 4 <sup>e</sup> année du primaire.

Enjeu 2		Les saines habitudes de vie au quotidien		
Orientation 2		Valoriser les saines habitudes de vie et les intégrer dans notre quotidien		
Objectifs 2.1	INDICATEUR(S)	Cibles 2019-2022	Situation actuelle	PEVR COHÉRENCE
D'ici 2022, augmenter le nombre de minutes d'activités physiques par jour à tous les élèves.	Nombre de minutes d'activités physiques par jour.	Augmenter le nombre de minutes d'activités physiques par jour pour atteindre 60 minutes par jour.	En moyenne, 50 minutes d'activités physiques par jour sont offertes aux élèves.	Objectif 9 : D'ici 2022, augmenter le nombre d'établissements du primaire qui ont intégrés 60 minutes par jour d'activités physiques pour les élèves.
Objectif 2.2				
D'ici 2022, élaborer un plan d'action pour favoriser des saines habitudes de vie pour tous les élèves.	Nombre d'activités et de formations.	Bonifier le nombre d'activités valorisant les saines habitudes de vie en priorisant celles qui diminuent le stress et l'anxiété chez nos élèves.	De nombreuses activités sportives sont mises en place afin de favoriser les saines habitudes de vie chez nos élèves et développer le sentiment d'appartenance à l'école St-Étienne.  <b>Nombre d'activités en 2017-2018</b> <b>17</b>	Établir des priorités d'intervention à partir des zones de vulnérabilité identifiées.

Enjeu 3		La manipulation en mathématique		
Orientation 3		Développer la compétence en mathématique		
Objectif 3 .1	INDICATEUR(S)	Cibles 2019-2022	Situation actuelle	PEVR COHÉRENCE
Améliorer les résultats des élèves en mathématique par la manipulation à tous les cycles	Taux de réussite de nos élèves dans les compétences résoudre et raisonner en mathématique à tous les cycles.	Augmenter ou maintenir les taux de réussite de nos élèves dans les compétences résoudre et raisonner en mathématique à tous les cycles.	<p>Taux de réussite de nos élèves dans les compétences résoudre et raisonner en mathématique.</p> <p>Taux de réussite juin 2018 (mathématique résoudre) 1<sup>er</sup> cycle : 87.5% 2<sup>e</sup> cycle : 70.4% 3<sup>e</sup> cycle : 88%</p> <p>Taux de réussite juin 2018 (mathématique raisonner) 1<sup>er</sup> cycle : 97% 2<sup>e</sup> cycle : 96.3% 3<sup>e</sup> cycle : 72%</p>	Objectif 2 : Au primaire, diminuer l'écart entre le taux de réussite au bilan et le taux de réussite à l'épreuve pour les compétences en français (lire et écrire) et en mathématique (résoudre et raisonner).

## 9. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif

Afin de mettre en place un plan d'action qui répond aux besoins de notre école, nous avons tenu compte des pratiques de notre milieu, de la commission scolaire, des résultats de recherches probantes et des différents documents du MÉES.

Ensuite, pour assurer le suivi de notre projet éducatif, nous tiendrons compte de plusieurs facteurs en respectant plusieurs étapes :

- Faire approuver par la direction de l'établissement d'enseignement les moyens retenus par le personnel (LIP, art 96,15);
- Élaborer des outils de suivi de gestion (tableau de suivi, tableau de bord, plan d'action, etc.) et observer périodiquement la progression des résultats. Ces outils constituent une précieuse source d'information sur l'efficacité des moyens mis en place;
- Au besoin, adapter les moyens selon les ressources financières, les ressources humaines et les résultats obtenus;
- Bien que les moyens retenus n'ont pas à être approuvés par le conseil d'établissement, nous tiendrons les membres informés sur les moyens retenus et les résultats obtenus;
- Annuellement, le projet éducatif sera mis à jour en tenant compte de nouvelles orientations indiquées par le ministre ou de changements importants dans le contexte de l'établissement d'enseignement. Nous consulterons également tous les acteurs engagés dans l'élaboration de cette mise à jour.

La reddition de comptes est la dernière étape d'une gestion axée sur les résultats. Elle consiste à évaluer le projet éducatif et à présenter le résultat de cette évaluation à la communauté.

Notre établissement d'enseignement suivra et analysera le degré d'atteinte des objectifs ainsi que l'efficacité des moyens mis en place pour réaliser nos engagements. Dans une perspective d'amélioration continue, l'évaluation de notre projet éducatif sera une occasion de partager des pratiques innovantes en vue de les intégrer, au quotidien, dans les pratiques pédagogiques.

Le conseil d'établissement rendra public le projet éducatif et son évaluation. (LIP, articles 75 et 109.1).

Le document produit dans le cadre de la reddition de comptes s'avérera un outil de référence pour les parents. Au-delà des résultats obtenus, les parents pourront y trouver une présentation sommaire de l'établissement d'enseignement, du contexte dans lequel celui-ci évolue, de l'offre pédagogique et des principales réalisations.

**Inspiré du** Guide 4 de 5 – MÉES

# Annexes



## ANNEXE 1

École St-Étienne 2018-2019							
Clientèle	Préscolaire	1 <sup>re</sup> année	2 <sup>e</sup> année	3 <sup>e</sup> année	4 <sup>e</sup> année	5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année
Groupes	2	2	1	1	1	1	1
Nombre de groupes multi-âges	1			1			
Nombre total de groupes	<b>11 groupes</b>						
Garçons	21	12	14	10	16	20	13
Filles	17	23	22	18	21	13	13
Nombre d'élèves par niveau	38	35	36	28	38	33	26
<b>NOMBRE TOTAL D'ÉLÈVES</b>	<b>234 élèves</b>						

## ANNEXE 2

Pourcentage d'élèves ayant un plan d'intervention				
	Préscolaire	1 <sup>er</sup> cycle	2 <sup>e</sup> cycle	3 <sup>e</sup> cycle
<b>2015-16</b>	<b>6,12%</b>	<b>24,43%</b>	<b>33,80%</b>	<b>29,92%</b>
<b>2016-17</b>	<b>9,68%</b>	<b>20,47%</b>	<b>27,52%</b>	<b>31,85%</b>
<b>2017-18</b>	<b>4,26%</b>	<b>17,46%</b>	<b>23,08%</b>	<b>25%</b>

## ANNEXE 3

Pourcentage d'élèves entrant avec 13 ans ou plus au secondaire Cible de la CS 15%	
<b>2015-16</b>	<b>16.7 %</b>
<b>2016-17</b>	<b>16%</b>
<b>2017-18</b>	<b>4.1%</b>
<b>2018-19</b>	<b>3.8%</b>
<b>2019-20</b>	<b>0.52 %</b>

## ANNEXE 4

## Résultats en français et mathématiques

Taux de réussite

aux épreuves obligatoires en fin de cycle

En jaune, - de 5% sous le taux de réussite CS

En rouge, + de 6% sous le taux de réussite CS

Compétence	Qui?	2015-2016		2016-2017		2017-2018		2018-2019	
		École	CS	École	CS	École	CS	École	CS
Épreuve Lecture	1 <sup>er</sup> cycle	95.1	85,4	86.5	85,1	84.8	83.7	69.4	85.5
	2 <sup>e</sup> cycle	85.7	84,1	84	84,4	92.6	86,3	88.9	82.6
	3e cycle	95.8	92,2	86.2	83,2	72	81,2	100	90
Épreuve Écriture	1 <sup>er</sup> cycle	100	86,3	89.2	83,1	72.7	81,2	72.2	83.9
	2 <sup>e</sup> cycle	65.7	86	80	88,4	81.5	88	91.7	91.2
	3e cycle	75	89,1	79.3	93,4	80	90	100	91.1
Épreuve Résoudre	1 <sup>er</sup> cycle	85.4	73,9	70.3	80,2	87.5	89,7	72.2	76.4
	2 <sup>e</sup> cycle	88.6	91,2	100	89,5	70.4	85,9	100	88.1
	3e cycle	54.2	73,8	82.8	82,7	88	83,3	96.2	87.3
Épreuve Raisonné	1 <sup>er</sup> cycle	100	96,3	91.9	83	97	90	88.9	90.1
	2 <sup>e</sup> cycle	97.1	95,5	84	84,4	96.3	94,3	100	89.8
	3e cycle	79.2	70,7	79.3	75,8	72	80,1	88.5	70

## ANNEXE 5

### Écart des résultats en français et mathématiques

Taux de réussite

aux épreuves obligatoires en fin de cycle  
-vs taux de réussite au bilan en fin de cycle

En jaune , entre 5% et 8% sous le taux de réussite CS

En rouge, + de 8% sous le taux de réussite CS

Compétence	Qui?	2015-2016		2016-2017		2017-2018		2018-2019	
		Épreuve	Bilan	Épreuve	Bilan	Épreuve	Bilan	Épreuve	Bilan
Épreuve Lecture	1 <sup>er</sup> cycle	88,6	97.6	85,5	89.2	84,6	97	69.4	91.7
	2 <sup>e</sup> cycle	97	97.1	84,9	96	91	100	88.9	97.2
	3 <sup>e</sup> cycle	96,7	95.8	87	93.1	86,2	84	100	100
Épreuve Écriture	1 <sup>er</sup> cycle	92	100	80,7	94.6	90,1	100	72.2	94.4
	2 <sup>e</sup> cycle	89,6	88.6	97,3	92	92,3	100	91.7	94.4
	3 <sup>e</sup> cycle	90,2	95.8	95,7	82.8	100	92	100	100
Épreuve Résoudre	1 <sup>er</sup> cycle	80,7	82.9	79,5	83.8	92,4	81.8	72.2	86.1
	2 <sup>e</sup> cycle	88,1	85.7	91,8	84	92,3	88.9	100	80.6
	3 <sup>e</sup> cycle	82	87.5	74,3	82.8	84,7	88	96.2	100
Épreuve Raisonner	1 <sup>er</sup> cycle	92	100	86,7	91.9	93,5	97	88.9	100
	2 <sup>e</sup> cycle	95,5	94.3	84,9	92	98,7	100	100	97.2
	3 <sup>e</sup> cycle	78,7	95.8	78,6	82.8	88,1	84	88.5	100

## ANNEXE 6

## Résultats en français et mathématiques

aux épreuves obligatoires en fin de cycle

Taux de réussite

Comparaison garçons –vs- filles (meilleurs **en rouge** de + de 10%, **en jaune** + que 6%)

Compétence	Qui?	2015-2016			2016-2017			2017-2018			2018-2019		
		TOUS	Garçons	Filles	TOUS	Garçons	Filles	TOUS	Garçons	Filles	TOUS	Garçons	Filles
Épreuve Lecture	1 <sup>er</sup> cycle	95.1	92.9	100	86.5	89.5	83.3	84.8	70	91.3	69.4	50	81.8
	2 <sup>e</sup> cycle	85.7	83.3	88.2	84	73.3	100	92.6	94.4	88.9	88.9	93.8	85
	3 <sup>e</sup> cycle	95.8	94.7	100	86.2	82.4	91.7	72	66.7	76.9	100	100	100
Épreuve Écriture	1 <sup>er</sup> cycle	100	100	100	89.2	84.2	94.4	72.7	70	73.9	72.2	71.4	72.7
	2 <sup>e</sup> cycle	65.7	61.1	70.6	80	66.7	100	81.5	88.9	66.7	91.7	93.8	90
	3 <sup>e</sup> cycle	75	73.7	80	79.3	64.7	100	80	91.7	69.2	100	100	100
Épreuve Résoudre	1 <sup>er</sup> cycle	85.4	85.7	84.6	70.3	73.7	66.7	87.5	80	90.9	72.2	78.6	68.2
	2 <sup>e</sup> cycle	88.6	88.9	88.2	100	100	100	70.4	72.2	66.7	100	100	100
	3 <sup>e</sup> cycle	54.2	52.6	60	82.8	76.5	91.7	88	83.3	92.3	96.2	100	92.3
Épreuve Raisonner	1 <sup>er</sup> cycle	100	100	100	91.9	100	83.3	97	100	95.7	88.9	92.9	86.4
	2 <sup>e</sup> cycle	97.1	94.4	100	84	80	90	96.3	100	88.9	100	100	100
	3 <sup>e</sup> cycle	79.2	84.2	60	79.3	76.5	83.3	72	66.7	76.9	88.5	100	76.9

# ANNEXE 7

## Résultats en français et mathématiques

Taux de réussite

aux épreuves obligatoires en fin de cycle

Élèves sans plan d'intervention –vs- avec plan d'intervention

En jaune, + de 27,2% d'écart entre le taux de réussite avec plan et sans plan

Compétence	Qui?	2015-2016		2016-2017		2017-2018		2018-2019	
		Sans plan	Avec plan	Sans plan	Avec plan	Sans plan	Avec plan	Sans plan	Avec plan
Épreuve Lecture	1 <sup>er</sup> cycle	94.4	100	88.6	50	96.3	33.3	72.7	33.3
	2 <sup>e</sup> cycle	96	60	90.9	33.3	89.5	100	93.3	66.7
	3e cycle	100	85.7	95.7	50	94.1	25	100	100
Épreuve Écriture	1 <sup>er</sup> cycle	100	100	91.4	50	77.8	50	72.7	66.7
	2 <sup>e</sup> cycle	80	30	81.8	66.7	94.7	50	100	50
	3e cycle	88.2	42.9	87	50	94.1	50	100	100
Épreuve Résoudre	1 <sup>er</sup> cycle	83.3	100	71.4	50	88.9	80	72.7	66.7
	2 <sup>e</sup> cycle	96	70	100	100	89.5	25	100	66.7
	3e cycle	47.1	71.4	91.3	50	100	62.5	95.7	100
Épreuve Reasonner	1 <sup>er</sup> cycle	100	100	91.4	100	96.3	100	90.9	66.7
	2 <sup>e</sup> cycle	96	100	86.4	66.7	100	87.5	100	66.7
	3e cycle	82.4	71.4	91.3	33.3	88.2	37.5	87	100